

Plafond de revenus définissant la Précarité dans le cadre des opérations "Coup de Pouce"	
Nombres de personnes	Revenu fiscal de référence des menages *
1	18 960 €
2	27 729 €
3	33 346 €
4	38 958 €
5	44 592 €
Par personne supplémentaire	5 617 €

** somme des revenus fiscaux de référence du foyer figurant sur l'avis d'imposition de l'année N-1*